



Service Eau, Nature, Prévention des risques naturels
et routiers
Pôle cycle de l'eau nature et écosystème

Bastia, le 15 janvier 2024

SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS

OBJET

Procédure de participation du public par voie électronique en application des dispositions l'article L.123-19-1 II du Code de l'environnement : autorisation environnementale concernant les travaux de recalibrage et d'aménagement de la rive gauche du ruisseau Poggiolo, commune de Santa Maria di Lota.

AFFICHAGE ET PUBLICATIONS

Un avis informant le public a été:

- mis en ligne sur le site internet des services de l'État en Haute-Corse le 19/10/2023.
- affiché dans la mairie 15 jours au moins avant le début de la participation du public et pendant toute sa durée.

DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE

Le public a été invité à présenter ses observations et propositions, au regard du dossier complet mis à disposition sur le site internet des services de l'État en Haute-Corse du 6 novembre 2023 au 6 décembre 2023 inclus, soit pendant 30 jours consécutifs, en les adressant, par voie électronique à l'adresse suivante : ddt-consultation-publique-eaubiodiv@haute-corse.gouv.fr ou par voie postale à l'adresse suivante :

Direction départementale des territoires de la Haute-Corse Service Eau, Nature, Prévention des Risques Naturels et Routiers Pôle Cycle de l'eau nature et écosystème, 8 boulevard Benoîte Danesi - CS 60008 - 20411 Bastia Cedex 9

OBSERVATIONS DU PUBLIC

Le dossier soumis à la participation du public par voie électronique n'a fait l'objet d'aucune observation.

ANALYSE DES OBSERVATIONS

Il ressort que l'arrêté correspondra aux prescriptions du dossier.

Le Préfet,
Original signé par Michel PROSIC